

Feu vert, sous réserve de la cession de deux magasins, au rachat par le groupe Carrefour de 25 magasins de distribution à dominante alimentaire anciennement sous enseigne Casino

Publié le 13 décembre 2024

L'Autorité poursuit son analyse de la reprise de magasins anciennement sous enseigne Casino par les groupes Intermarché, Carrefour et Auchan. Après la récente décision relative au rachat de 200 magasins par le groupe Intermarché¹, l'Autorité a analysé la reprise par le groupe Carrefour de 25 autres points de vente.

Le 7 mars 2024, Carrefour a notifié à l'Autorité son projet d'acquisition de 25 magasins de distribution à dominante alimentaire sous enseigne du groupe Casino.

Afin de tenir compte de la situation économique difficile des magasins, l'Autorité a accordé au groupe Carrefour, à sa demande, une dérogation à l'effet suspensif du contrôle des concentrations². Conformément au régime applicable, cette dérogation, qui a permis à Carrefour de réaliser l'opération sans attendre la décision de l'Autorité, ne préjugait en rien de la décision finale prise par l'Autorité, qui à l'issue de son instruction et de son analyse concurrentielle pouvait remettre en cause certaines des acquisitions en considérant que des remèdes seraient nécessaires dans les zones où la concurrence serait insuffisante pour les consommateurs après l'opération.

Après examen de l'opération de rachat, l'Autorité a finalement autorisé Carrefour à prendre le contrôle de ces points de vente sous réserve que deux magasins soient cédés à des enseignes concurrentes afin que les consommateurs

puissent bénéficier d'alternatives suffisantes pour faire jouer la concurrence pour leurs achats de produits de grande consommation.

¹ Décision de l'Autorité n° 24-DCC-255 du 28 novembre 2024.

² Dérogation accordée en application de l'article L. 430-4 du code de commerce par lettre du 19 mars 2024.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 13 DÉCEMBRE 2024

[Lire le communiqué
de presse](#)

L'Autorité de la concurrence autorise, sous réserve de la cession de deux magasins, le rachat par le groupe Carrefour de 25 magasins de distribution à dominante alimentaire anciennement sous enseigne Casino